



LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE VAL DE GARONNE
22 RUE EJEA DE LOS CABALLEROS
47200 MARMANDE

PUBLIC CONCERNÉ

- Contrat d'apprentissage (apprenti jusqu' 29 ans révolus)
- Contrat de professionnalisation (apprenti de + de 30 ans)

Il n'y a pas d'âge limite si l'apprenti est dans une des situations suivantes : voir lien <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31704>

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'une qualification de niveau 4 : Bacs toutes séries générales ou professionnelles

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Rentrée septembre 2024

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation en alternance

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien supérieur d EuroPlastics et composites est un spécialiste des procédés de fabrication des composites ou de transformation des matières plastiques.

A l'issue de la formation, le titulaire du BTS est capable :

- De concevoir des produits à la pointe de l'innovation par l'utilisation de démarches d'éco-conception.
- De coordonner et gérer un ou des ateliers de production dans un souci de qualité, de performance et d'amélioration continue en optimisant le choix de la matière plastique
- De participer aux différentes phases de la production plastique (définition, industrialisation, réalisation, pilotage et contrôle)
- De gérer et animer une équipe

Option CO « Conception d'Outillage »

Le champ d'activité du technicien supérieur est axé sur la conception des outillages des différents procédés de transformation des matières plastiques ou de fabrication des composites organiques.

Option POP « Pilotage et Optimisation de la Production »

Le champ d'activité du technicien supérieur est axé sur le pilotage et le suivi de la production.

Lien utile : [RNCP 35333](#)

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL : Plasturgie (production en plasturgie, optimisation du processus d'obtention de produit)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL : culture générale et expression, anglais, mathématiques, sciences physiques et chimie, communication et animation.

Temps de cours collectifs en centre encadrés par un formateur, selon une alternance de pédagogie active, participative et guidée.

Temps d'apprentissage individualisé par stagiaire.

Accompagnement personnalisé en relation avec le tuteur de l'entreprise

Immersion dans la réalité du métier par l'utilisation permanente de cas concrets et de documents professionnels lors de la période en entreprise.

CONDITIONS DE FORMATION

Il est important d'anticiper la recherche d'une entreprise d'accueil.

Rythme : alternance théorique et pratique (Suivant planning prévisionnel centre de formation /entreprise)

La durée de formation dispensée en centre de formation, nécessaire à la préparation du BTS par la voie de l'apprentissage est au moins égale à : 1350 heures sur 2 ans

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Christine NARDIN
Assistante commerciale
christine.nardin@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54

Laurent POUPLY
Conseiller en Formation
Professionnelle
laurent.pouply@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 30 52 16 57

Aurélien CHASSAIGNE
Assistante Administrative
aurelie.chassaigne@greta-cfa-aquitaine.fr
05 53 76 02 54



BTS EUROPLASTICS ET COMPOSITES – ALTERNANCE



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation.
Évaluation finale dans le cadre de contrôles en cours de formation (CCF).
Modalités d'évaluation conformes au référentiel de certification du diplôme de l'Éducation Nationale de niveau 5 : BTS EUROPLASTICS ET COMPOSITES
Taux de réussite [1ère année de formation en alternance sept.2021 : examens en 2023]

CONDITIONS D'ADMISSION

Sélection sur dossier et entretien

PROFIL DES INTERVENANTS

Équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants de l'Éducation Nationale, de formateurs et d'intervenants professionnels ayant une expérience significative du métier.

TARIF

De 9000 € à 15210 € / PAR AN*

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Les frais de formation sont financés par l'OPCO dont dépend l'entreprise

- Reste à charge pour l'entreprise : 0 €
- Reste à charge pour l'apprenti : 0 €

Le montant est calculé suivant la branche professionnelle et l'identifiant de la convention collective de l'entreprise [France Compétence - janv.2023*]

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DU LOT-ET-GARONNE

Christine NARDIN
Assistante commerciale
christine.nardin@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54

Laurent POUPLY
Conseiller en Formation
Professionnelle
laurent.pouply@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54
06 30 52 16 57

Aurélien CHASSAIGNE
Assistante Administrative
aurelie.chassaigne@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 76 02 54